

Réservé
aux abonnés

🔒 Bernard Thibault sur les JO 2024 : « Si on sait anticiper, pas de raison d'avoir des grèves »

L'ancien secrétaire général de la CGT Bernard Thibault siège au Comité d'organisation des JO. Dans ce grand entretien accordé à « Ouest-France », il évoque les difficultés sociales mais aussi les avancées obtenues, persuadé qu'elles ouvrent la voie à une meilleure prise en compte des droits sociaux dans les grandes compétitions.



Bernard Thibault ancien secrétaire général de la CGT siège, à titre bénévole au Comité d'organisation des Jeux Olympiques. | CORENTIN FOHLEN / OUEST-FRANCE

Ouest-France [Marion DUBOIS](#) et [Patrice MOYON](#).

Publié le 09/12/2023 à 18h45

Abonnez-vous

Une charte sociale « Paris 2024 », c'est du jamais vu dans le cadre de l'organisation des JO. Sans nuire à la conduite des chantiers et avec une réduction importante des accidents du travail, souligne Bernard Thibault. Dans un grand entretien à *Ouest-France*, l'ancien secrétaire général de la CGT, qui siège au Comité d'organisation des JO, estime que cette initiative ouvre la voie à une meilleure prise en compte des questions sociales dans l'organisation des grandes compétitions sportives.

MENU

Abonnez-vous à Ouest-France

Se connecter

Et ce qui vous a conduit à siéger au Comité
24 ?

Le social évidemment ! En 2012, j'étais encore secrétaire général de la CGT. La ville de Paris était candidate à l'accueil des JO. Les villes concurrentes ne se privaient pas de pointer les risques de troubles sociaux. Exprimant leur crainte de désordres et de grèves. Oubliant bien sûr de rappeler que la France accueille régulièrement de grandes manifestations et que cela se passe bien. Pour répondre à ces inquiétudes, j'ai alors élaboré en lien avec Bertrand Delanoë qui était alors maire de Paris une charte sociale. Elle a été reprise et enrichie en assurant une représentation des organisations syndicales pour ces JO. C'est une première mondiale.

Vraiment ?

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) cherche depuis longtemps à faire progresser le droit du travail à l'occasion des grandes manifestations sportives. L'affaire du Qatar a déjà permis d'obtenir des avancées. Les JO en France sont une nouvelle étape. L'idée étant d'obliger le Comité international Olympique (CIO) à mieux reconnaître les droits des travailleurs du pays organisateur. Aujourd'hui nous

Il vous reste 80% de cet article à lire.



Ce contenu est réservé aux abonnés

Pour un accès immédiat, [abonnez-vous](#)

1^{ère} semaine offerte

Annulable à tout moment

S'abonner pour lire la suite

Déjà abonné ?

S'abonner pour lire la suite

Annonces Immobilières

[Régions](#)[Sport](#)[Ouest-France](#)[En Direct](#)[Recherche](#)

MENU

Abonnez-vous **ouest-france**

Se connecter



[Voir l'annonce](#)



Vente maison

79 250 €

Merdrignac

[Voir l'annonce](#)



Vente maison

250 665 €

Le Vast

[Voir l'annonce](#)

Toutes les annonces Immo

Services Ouest-France

Abonnez-vous

Achetez le journal du jour (0,99€)

Mon abonnement

Bons Plans

LaPlace

Obsèques

Un autre regard sur le sport

Découvrez la rubrique Prolongation : des longs récits et des chroniques de champions

Lire les articles

Suivez-nous      

SITES D'ACTUALITÉ



SERVICES



SHOPPING

MENU

Abonnez-vous  [Se connecter](#)

SIPA **Ouest-France** disponibles en téléchargement

[Mentions légales](#) | [Données personnelles](#) | [Cookies](#) | [CGU](#) | [Qui sommes-nous ?](#) | [Tarifs de références](#) | [Charte utilisateur](#) | [Plan du site](#) | [Plan des élections](#) | © Ouest-France

